



RAPPORT 2019



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS
Chambre fribourgeoise d'agriculture

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ANNEE AGRICOLE 2018 EN CHIFFRES	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	5
SERVICES	9
GERANCES	12
COMMISSIONS DE L'UPF	16
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	18
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	19

IMPRESSUM

Editeur: Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@upf-fbv.ch, www.agri-fribourg.ch. **Collaboration:** Beat Andrey (BA), Pierre-Alain Bapst (PAB), Monika Bineau (MB), Joël Etter (JE), Yannick Etter (YE), Fritz Glauser (FG), René Kolly (RK), Martine Kurzo (MK), Lucianne Lapierre (LL), Frédéric Ménétrety (FM), Nicole Neuhaus (NN), Jacques Pasquier (JP), André Remy (AR). **Conception graphique et mise en page:** Administration UPF. **Traduction:** Trait d'Union, Administration UPF. **Photos:** Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). **Impression:** Imprimerie St-Paul, Bd de Pérolles 38, 1700 Fribourg (papier blanchi sans chlore). Novembre 2019.



LE MOT DU ...

... PRESIDENT

Voici un an, je me réjouissais de l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution fédérale. Je constate aujourd'hui que l'année écoulée a été marquée par une véritable tempête médiatique contre l'agriculture. Il y a la campagne pour l'initiative pour une eau potable propre (avec son titre trompeur) et celle sur les produits phytosanitaires. A cela s'ajoute le débat sur le changement climatique. Comme tous les consommateurs, les paysans contribuent aussi à cette évolution problématique. J'ai cependant la conviction que nous sommes un partenaire et acteur important de la solution! Chercher des coupables ne résout rien et chacun peut contribuer aux efforts, par exemple en achetant des aliments produits localement. Est-il sensé d'importer des denrées de production nocive pour l'environnement, fabriquées à partir de matières premières transportées sur des milliers de kilomètres et emballées de manière aberrante? Notre société, mais aussi nos politiciens, doivent maintenant prouver que la vision d'un secteur alimentaire durable est prise au sérieux. Durabilité veut dire une production supportable d'un point de vue environnemental, social et économique. L'écologie a son prix et nous observons aujourd'hui déjà une baisse du revenu des paysans par rapport au reste de la population. En moyenne, les Suisses paient trois fois plus cher pour les assurances que pour la nourriture. Il est évident que nos denrées alimentaires doivent être réévaluées à la hausse, afin d'obtenir de meilleurs prix à la production et un revenu correct pour nos familles paysannes. Cela diminuerait également le gaspillage alimentaire.

Nous en saurons plus lorsque la politique traitera la PA22+, les accords de libre-échange comme celui avec le Mercosur, ainsi que les initiatives citées plus haut et celles à venir, comme celle contre les fabriques d'animaux. Le Parlement devra nous présenter des solutions cohérentes et sans contradiction. L'année 2020 sera à coup sûr une année animée sur le plan politique: les paysans devront se montrer solidaires et faire front commun!

Fritz Glauser

... DIRECTEUR

C'est un constat malheureux, mais les pressions économiques et sociales exercées sur le monde agricole et les familles paysannes sont des faits qui se répètent au quotidien et qui n'ont apparemment malheureusement pas tendance à s'amenuiser. Que ce soit du point de vue des marchés, des méthodes de productions ou simplement de la taille des exploitations, les pressions sont grandes et les avis aussi nombreux que les intervenants non-agriculteurs. Le monde agricole est mis sous pression mais doit faire face avec résolution. Mieux que faire face, il doit encore et toujours relever la tête, se rassembler et tout mettre en place afin de toujours mieux défendre les intérêts fondamentaux de nos familles paysannes. Un des moyens très utile et pertinent pour soutenir un développement progressiste du secteur et de permettre d'entrevoir malgré tout un futur positif pour nos exploitations familiales est le développement de nouveaux services destinés spécifiquement au monde agricole. Le dicton qui dit que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même s'applique aussi dans ce cas. Comme tout autre secteur, il faut aussi faire évoluer les services et prestations aux goûts du jour et pour relever les nombreux défis qui attendent l'agriculture. Ce principe permet aussi surtout de développer en interne au secteur de la défense professionnelle des connaissances pointues dans des domaines d'activités très spécifiques dont la complexité s'accroît année après année. Aujourd'hui, la complication des dossiers demande toujours plus un regroupement des compétences et un traitement des dossiers multisectoriel. Qu'il s'agisse de dossiers fiscaux, de comptabilités agricoles, de gestion et d'engagement de personnel extra-familial, d'assurances ou d'expertises et taxations d'immeubles agricoles, la défense professionnelle et votre Chambre d'agriculture est la référence compétente, et surtout indépendante, à même de défendre aux mieux les intérêts des familles paysannes. Par le développement de nos services, c'est ce à quoi nous nous engageons quotidiennement.

Frédéric Ménétreay

L'ANNEE AGRICOLE 2018 EN CHIFFRES

Sec, chaud et beaucoup de soleil

Nous nous souviendrons de l'année 2018 comme d'une année exceptionnellement sèche, ensoleillée et chaude. Le printemps 2018 a été le quatrième printemps le plus chaud et, l'été 2018, le troisième été le plus chaud depuis le début des mesures en 1864. Les 3 mois d'été ont été extrêmement ensoleillés. En 2018, il a nettement moins plu que ces dernières années en moyenne. Les précipitations estivales ont été 29 % inférieures aux quantités habituelles dans notre pays. Selon l'Union Suisse des Paysans, la récolte de foin 2018 a été similaire à l'année précédente, tant en quantité qu'en qualité. En revanche, en raison de la sécheresse subie au printemps, les rendements du regain ont été largement inférieurs à la moyenne. La qualité s'est par ailleurs nettement détériorée à la seconde et à la troisième coupe. Niveau record pour la récolte de prunes, rendements supérieurs à la moyenne pour les pommes, poires, cerises, abricots et framboises. Après les mauvaises récoltes de 2017 dues au gel, la nature s'est montrée plus généreuse avec les arboriculteurs en 2018. Par ailleurs, les conditions étaient idéales: une météo chaude et sèche constante, beaucoup de soleil ainsi qu'une faible pression des maladies et des nuisibles. L'année 2018 fut exigeante pour les maraîchers, caractérisée par des prix bas, une surproduction variant selon les régions et la sécheresse. Après une année 2017 difficile en raison du gel tardif, les viticultrices et viticulteurs peuvent se réjouir d'un millésime 2018 extraordinaire et exceptionnel. Le temps chaud, sec et très ensoleillé a plu aux vignes et a aidé à avoir peu de maladies. Cette météo a permis une récolte précoce et très riche. Et la qualité, si importante pour le vin, est également exceptionnelle. Avec un chiffre de 446'978 tonnes estimé par l'Interprofession Swisspatat, la récolte de pommes de terre 2018 se situe bien 14'000 tonnes en dessous du chiffre de l'an dernier, ce qui est à peu près dans la moyenne des 10 dernières années. Malgré la sécheresse, le rendement n'est pas très inférieur à 2017, avec 403 kilos par are. Les 1,26 million de tonnes de betteraves estimées ont permis d'obtenir 195'000

tonnes de sucre suisse. La récolte de betteraves est retombée à son plus bas niveau depuis 2006. Par conséquent, on ne produit pas suffisamment de sucre suisse pour couvrir la demande.

Selon l'Office fédéral de l'agriculture, en 2018, le prix payé aux producteurs pour l'ensemble du lait suisse a atteint un niveau quasi identique à celui de la moyenne des 10 dernières années (63,81 ct./kg). Comparé à la moyenne des 10 dernières années, le prix payé aux producteurs en 2018 a progressé pour le lait de fromagerie et surtout le lait bio (+0,21 et +4,01 ct./kg), alors qu'il a régressé pour le lait de centrale (1,86 ct./kg). Le lait de centrale est acheté au plus bas prix. L'Interprofession du lait (IP Lait) a fixé une norme pour un lait suisse durable, appelée «Tapis vert». Celle-ci comprend 10 critères relatifs aux domaines du bien-être animal, de l'affouragement, de la provenance du fourrage, de la transformation et du commerce. La nouvelle norme sectorielle doit garantir des valeurs ajoutées au lait suisse et permettre une différenciation par rapport au lait étranger. Après une période de transition de 4 ans, l'ensemble du lait suisse devra être produit et transformé selon les nouveaux critères. L'approvisionnement du marché en porcs de boucherie a été excédentaire, ce qui a entraîné une pression sur les prix. La date précoce de Pâques a constitué un défi pour les producteurs d'œufs dès le début de l'année. La période entre la demande élevée à Noël et à Pâques a été très courte, et celle après Pâques, avec une demande plus faible, a en revanche été très longue. C'est la raison pour laquelle il a fallu planifier habilement la production. La vente de viande de volaille poursuit sa progression. Selon Agristat, la production indigène était supérieure de 5 % à celle de 2017 jusqu'au mois de septembre inclus. Les consommatrices et consommateurs suisses semblent toujours privilégier le poulet et la volaille suisses.

La valeur de la production agricole

Selon l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée en 2018 à 10,669 milliards de francs, soit 2,9 % de plus que



DEFENSE PROFESSIONNELLE

l'année passée. Les productions autant animales que végétales y ont contribué à hauteur de 47,5 % et 41,25 % respectivement. Les 11,25 % restants sont issus des services agricoles et des activités accessoires non agricoles.

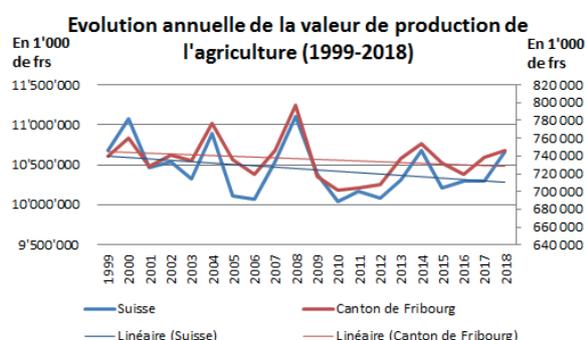


Figure 1: Valeur de production agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg

Evolution du nombre d'exploitations dans le canton de Fribourg

Année	2000	2016	2017	2018
Exploitations	3'804	2'866	2'840	2'762
Evolution annuelle		-44	-26	-78
		-1.5%	-0.9%	-2.75%

Tabelle 1: Les exploitations agricoles fribourgeoises

Evolution du nombre d'exploitations en Suisse

Année	2000	2016	2017	2018
Exploitations	70'537	52'263	51'620	50'852
Evolution annuelle		-969	-643	-768
		-1.8%	-1.2%	-1.49%

Tabelle 2: Les exploitations agricoles suisses

Sources: Office fédéral de la statistique / Union Suisse des Paysans-Agristat

La valeur de la production agricole fribourgeoise a augmenté à 746 millions de francs, l'évolution est un peu plus faible que la valeur suisse (figure 1). La diminution du nombre d'exploitations en 2018 était plus importante sur Fribourg avec moins de -2,75% (tablette 1), en comparaison la baisse est plus faible en Suisse avec -1,49% d'exploitations (tablette 2). (FM) •

Elections fédérales 2019

Le bilan des élections fédérales 2019 est positif pour l'agriculture de notre canton. Sur les 11 candidats soutenus par l'UPF, soit en tant que membre de l'UPF ou représentant d'associations dont l'UPF est membre, 3 ont été élus pour les 7 sièges disponibles du Conseil national attribués à Fribourg, et tous 3 ont terminé premiers de leur liste respective. La répartition des élus est très équilibrée, et identique aux élections de 2015, avec un siège pour le PDC - Parti démocrate-chrétien (Christine Bulliard-Marbach, réélue), un siège pour le PLR - Parti libéral-radical (Jacques Bourgeois, réélu) et un siège pour l'UDC - Union démocratique du centre (Pierre-André Page, réélu). Aucun représentant direct de l'agriculture n'a été élu au Conseil des Etats. L'UPF adresse ses vifs remerciements à toutes les candidates et tous les candidats qui se sont investi(e)s dans la défense de la paysannerie et du canton lors de ces élections. (FM)

Lutte contre le travail au noir

En septembre, le Grand Conseil a accepté la révision de la loi sur l'emploi et le marché du travail (LEMT). Celle-ci a pour objectif principal de renforcer la lutte contre le travail au noir.

La loi a été acceptée à l'unanimité sans abstention, ce qui dénote le soutien très large apporté par les députés à la lutte contre le travail au noir. L'agriculture est également clairement visée par cette révision de loi. Ainsi, l'Etat de Fribourg va à l'avenir accentuer ses contrôles dans tous les secteurs de l'économie, dont l'agriculture. Une série de mesures pour mieux lutter contre le travail au noir a été acceptée dont, notamment, des amendes devant avoir un caractère dissuasif avec un plafonnement à 1 million de francs. La nouvelle loi donne en particulier des compétences judiciaires au personnel de contrôle rattaché au Service public de l'emploi (SPE) contrôlant les exploitations et vise à renforcer le système de mesures et de sanctions. Pour les exploitations agricoles, cela implique que chacun devra être comme jusqu'ici très attentif aux conditions d'engagement du personnel extra-familial et absolument éviter toutes erreurs et

DEFENSE PROFESSIONNELLE

omission. La Chambre fribourgeoise d'agriculture vous conseille sur les démarches à entreprendre lors de l'engagement de personne et propose des solutions simples et efficaces afin de gérer l'embauche et la gestion administrative du personnel agricole. (FM)

Politique agricole PA22+

Avec le nouveau parlement, notre agriculture aura besoin de ces voix paysannes fortes et rassembleuses pour faire garder les pieds sur terre à certain(e)s parlementaires nouvellement élu(e)s afin de défendre une réalité paysanne économiquement et techniquement trop méconnue et trop idéalisée. L'agriculture et la production de denrées alimentaires doivent se vivre sur le terrain et dans le concret avant d'en idéaliser la forme comme le font trop de concitoyens et politiciens de fait bien éloignés de la réalité quotidienne paysanne. Le Parlement élu sera jugé sur ses actes, soit le maintien de la production agricole indigène à son niveau actuel et la rémunération du travail des familles paysannes qui doit absolument s'améliorer. Toute autre évolution serait un échec inadmissible et cuisant de la future politique agricole PA22+ qui sera discutée et votée par le nouveau Parlement fédéral au printemps 2020. (FM)

L'approvisionnement en eau, enjeu décisif pour notre agriculture

Que cela soit en zones de plaine, de montagne ou d'estivage, l'approvisionnement en eau sera un défi important pour notre agriculture au cours des prochaines décennies. Pour l'irrigation ou l'abreuvement du bétail, avec les derniers étés secs et très chauds, de nouveaux besoins en eau se font maintenant clairement sentir. Tant pour garantir les récoltes annuelles régulières en grandes cultures que pour continuer à exploiter certains alpages, de lourds investissements devront être entrepris dans tout le canton. La Chambre fribourgeoise d'agriculture s'investit activement depuis de nombreuses années dans la sensibilisation, dans le règlement de l'apport d'urgence en eau ou le développement de nouveaux projets d'irrigation. Nous le faisons avec conviction car garantir

un approvisionnement en eau durable est aussi le gage, pour les exploitations agricoles, d'un revenu plus sûr et, pour les consommateurs, d'une agriculture locale de qualité et surtout durable pour les uns et les autres!

En zones de grandes cultures et d'exploitations mixtes, actuellement plusieurs projets de petite, moyenne ou très grande ampleur sont soit en cours de réflexion, soit de réalisation. Si la pluviométrie estivale semble ne plus être aussi régulière que par le passé, notre région dispose de très grandes quantités d'eau dont l'utilisation n'impactant pas l'environnement permet de garantir la stabilité des récoltes, année après année. Pour l'avenir de notre agriculture, nous devons agir aujourd'hui pour produire demain.

L'influence de l'instabilité climatique vécue ces dernières années affecte maints alpages dans leur exploitation estivale. De nombreux alpages n'ont plus un approvisionnement en eau garanti pour les prochaines années. Dans le cadre du projet INTERREG, un sondage réalisé par la Société fribourgeoise d'économie alpestre (SFEA) a permis d'obtenir des informations très utiles et intéressantes afin de cerner les moyens à mettre en place à l'avenir pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau de nos alpages.

Les enjeux sont importants et de taille pour nos alpages et les buts de l'étude sont donc multiples. Dans un premier temps, il faut sensibiliser les exploitations d'alpage à la problématique en déclenchant une réflexion sur les enjeux de l'eau. Ensuite, il s'agit de bien planifier un apport en eau sur les alpages dont l'approvisionnement n'est pas assuré en période de grandes chaleurs et/ou au cours de périodes sans précipitations habituelles. La planification faite, il est nécessaire d'orienter et de préparer les investissements à faire et devant permettre l'exploitation future des estivages. Ce faisant, dans le cadre de cette étude, il est possible de réaliser un inventaire des besoins en adduction et en accumulation d'eau dans les alpages. Pour rappel, ce projet intercantonal et Franco Suisse est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière INTERREG France-Suisse



PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES. 
www.agriculture.ch

2014-2020 et bénéficie d'une subvention européenne FEDER 65 % du coût français et fédérale 47 % du coût suisse avec un soutien des cantons de Fribourg, Vaud et Valais. (FM)

Ferme de La Bénichon 2019

Depuis ses débuts voilà 6 ans, la ferme de La Bénichon s'est imposée comme une attraction incontournable de La Bénichon du Pays de Fribourg. Cette année, la manifestation cantonale était couplée à l'événement Bénichon & Tradition d'Ecuvillens. Pas moins de 25'000 personnes ont fréquenté le village sarinois durant les 3 jours de fête! Il faut dire que le programme était alléchant, avec La Bénichon des entreprises le vendredi, le grand marché artisanal le samedi et un magnifique cortège le dimanche. La ferme a de son côté accueilli un grand public de tous âges, attiré bien sûr par les nombreux animaux présentés, mais aussi par les diverses animations proposées par l'Ecole à la Ferme, le rucher-école de Grangeneuve, l'Association fribourgeoise des paysannes et les arboriculteurs de la Sarine. Le vendredi a notamment vu défiler près de 280 enfants provenant des Communes d'Hauterive et de Gibloux, qui ont pu visiter la ferme et assister à des ateliers présentant la production agricole. Un grand merci à tous les participants et à tous les éleveurs qui ont mis leurs animaux à disposition! (YE)

Brunch du 1^{er} août 2019

Le traditionnel brunch du 1^{er} août a attiré en 2019 près de 150'000 convives sur 360 exploitations agricoles en Suisse. Année après année, ce succès ne se dément pas et représente pour l'agriculture une magnifique vitrine des activités quotidiennes des familles paysannes. Partager les délices du terroir dans un tel cadre représente pour les concitoyens une expérience importante qui permet de (re)découvrir la diversité et la qualité des produits agricoles suisses.

Cette année, 11 exploitations du canton de Fribourg ont proposé un brunch à la ferme, ce qui a permis à des milliers de personnes de venir se restaurer au matin du 1^{er} août. Cuchaule AOP,

DEFENSE PROFESSIONNELLE

tresse, jambon de la borne, beurre, muesli, röstis ... Il y en avait pour tous les goûts! L'UPF remercie chaleureusement les exploitants et leurs familles ayant participé à l'organisation d'un brunch, en s'investissant dans cette tâche importante pour l'image de l'agriculture fribourgeoise.

Les exploitations suivantes du canton de Fribourg ont organisé un brunch en 2019:

- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Siulene et Sébastien Bise, Cheyres
- Fam. David et Louis Dévaud, Bouloz
- Fam. Fouzia et Pierre-Yves Ducry, Dompierre
- Fam. Bertrand Jacquaz, Ecuvillens
- Fam. Claude Magnin, Cottens
- Fam. Hubert Oberson, Montagny-les-Monts
- Fam. Alexandra et Frédéric Pugin, Grangettes
- Fam. Fabienne Quiot, Belfaux
- Pflegeheim Jeuss, M. Pierre Aufranc, Jeuss
- Fam. Anni et Alfons Raemy, Alpage Seeweid, Schwarzsee

Pour l'édition 2020, nous recherchons de nouvelles exploitations prêtes à se lancer dans l'aventure! Les exploitations intéressées peuvent contacter la Chambre fribourgeoise d'agriculture ou s'inscrire auprès de l'Union Suisse des Paysans sur le site www.brunch.ch. (YE)

Avant-projet de la nouvelle loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques

Par motion déposée en 2018, une demande de refonte des critères d'imposition des véhicules a été faite au Conseil d'Etat. Cette demande est justifiée par l'évolution technologique dans le domaine automobile, notamment au niveau des types de motorisation, de la puissance, des émissions polluantes et de la sécurité. Le 11 septembre 2018, le Grand Conseil a adopté cette motion qui visait à mettre en œuvre une imposition cohérente, dans le sens où elle taxe l'ensemble des personnes détentrices de véhicules automobiles et de remorques, mais aussi durable, afin qu'elle tienne compte séparément des critères énergétiques et environnementaux.

Lors des consultations, l'UPF s'est opposée au texte de loi proposé puisque le doublement de

DEFENSE PROFESSIONNELLE

la taxe d'un tracteur de plus de 3,5 tonnes de Fr. 120.-- à Fr. 240.-- nous paraît injustifié. Pour le secteur agricole, l'augmentation totale de Fr. 600'000.-- n'est pas insignifiante et cette augmentation est inacceptable. (FM)

Conseil énergétique pour l'agriculture (CEPAR)

Depuis la fondation AgroCleanTech, l'Union des Paysans Fribourgeois soutient et collabore activement aux développements des activités d'optimisation de l'utilisation et de l'économie d'énergie sur les exploitations agricoles. Dernier projet d'actualité, le projet de Conseil Énergétique Pour l'Agriculture Romande (CEPAR) est arrivé en phase test. Prochainement, en collaboration avec les conseillers de la vulgarisation agricole, il sera possible de faire un bilan énergétique simple et pertinent. L'expérience des premières analyses a montré que, souvent, plusieurs milliers de francs de coûts de consommation d'énergie sont annuellement possibles à économiser. (FM)

Dégâts de la faune aux cultures et prairies

Chaque année, l'histoire se répète, la communication aussi, puisque les dégâts aux cultures et prairies en plaine et en zone d'estivage augmentent et, pour rappel, il est impératif que chaque exploitant annonce les dégâts découverts pour constatation, taxation et indemnisation aux autorités cantonales compétentes. Qu'ils soient causés par les sangliers, cerfs, blaireaux ou castors, l'annonce des dégâts permet de compenser les pertes de cultures qui ne sont pas à supporter par l'agriculture. Nous demandons d'améliorer la régulation des populations causant des problèmes. A la demande de l'UPF et de la SFEA, les conditions cantonales de taxations et d'indemnisations des dégâts en zone d'estivage sont en cours de réévaluation afin d'en améliorer le processus et seront intégrées à la Directive 1601.3 «Indemnisation et prévention des dégâts dus aux sangliers dans le domaine de l'agriculture». (FM)

Initiatives Phytos

Les votations populaires sur les deux initiatives contre les produits phytosanitaires ne devraient

pas avoir lieu avant l'automne 2020. Comme les milieux agricoles et le Conseil fédéral, le Conseil national ne soutient pas de contre-projet à ces initiatives «Eau propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèses». La problématique va s'immiscer aux discussions sur la future politique agricole PA22+. Dans l'attente des votations, l'UPF va s'engager fermement afin de poursuivre le travail d'information à la population et aux consommateurs sur les enjeux de ces votations et les conséquences qu'elles auront sur le monde agricole, les marchés, les prix à la consommation et les importations. Par manque de connaissance et parfois aussi par mauvaise foi, certains milieux ne cessent de stigmatiser le travail de professionnels effectué par les agriculteurs et les efforts importants réalisés afin de maîtriser l'utilisation des produits phytosanitaires. Ils permettent cependant de garantir une part de productions agricoles indigènes de 50 à 60 % et une limitation d'importation de denrées agricoles produites dans des conditions souvent difficilement contrôlables et une stabilité des volumes de production bénéficiant à tous les acteurs de la chaîne agro-alimentaire, du producteur aux consommateurs.

Quelque soit l'orientation de la production des exploitations agricoles de notre canton, du bio au conventionnel, ces initiatives auront sans aucun doute des conséquences importantes sur la production et les marchés agricoles.

Journée «Portes ouvertes à la ferme»

Organisée par AGRI et le LID, la première édition de la journée Portes ouvertes à la ferme a connu un succès variable mais encourageant. Nous remercions les 6 exploitations pionnières qui ont ouvert leur portes aux visiteurs qui se sont montrés très intéressés:

Thomas et Stefanie Krummen, Bösinggen - Ferme Schafer, Margret et Gallus Schafer, Düdingen - La Magie de la ferme, Fouzia et Pierre-Yves Ducry, Dompierre - Ferme Les Biolles, Alexandra Läderach, Oleyres - Marché des Chandines, Rudy et Anita Ruegsegger, Delley - Paysan Autrement, Dominique Chardonnens, Le Mouret (FM) •



SERVICES - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL

Réseaux écologiques

En 2019, les autorités cantonales fribourgeoises ont édité de nouvelles directives concernant l'application de l'Ordonnance sur les paiements directs. Elles précisent le rôle de chacun, les objectifs à atteindre ainsi que les données exigées dans les différents rapports. Un suivi annuel des espèces cibles et caractéristiques ainsi que de la qualité du réseau est demandé. Les agriculteurs sont encouragés à participer en notant leurs observations.

La Chambre fribourgeoise d'agriculture gère actuellement 11 réseaux écologiques. En 2019, 2 ont terminé leur première période de 4 ans et atteint les objectifs demandés.

Au mois de septembre, le réseau Rive gauche du lac de Gruyère a tenu un stand lors du rallye du 130^e anniversaire des Armaillis d'Echarlens. Les participants ont été conviés à tester leurs connaissances de la biodiversité sous forme de jeux (voir photo ci-après). Au mois de novembre, une haie d'une longueur d'environ 200 m sera plantée par les enfants de l'école primaire de Surpierre sur le terrain d'un agriculteur membre du réseau Beauregard. Toute personne intéressée à planter une haie avec les écoles peut en faire la demande à la biologiste responsable des réseaux écologiques. Les plants sont fournis gratuitement par le Service des forêts et de la nature. (LL)

Biodiversité en zone d'estivage

Cette année, 4 exploitants ont fait appel au spécialiste de la CFA pour effectuer les relevés de la qualité floristique de leurs alpages. Actuellement, la majorité des surfaces de qualité ont été annoncées. Néanmoins, toute personne intéressée peut s'annoncer auprès de la CFA pour 2020. (LL)

Qualité du paysage

En 2019, plus de 80 % des exploitations fribourgeoises font partie d'un projet QP. Les mesures possibles sont variées et peuvent être consultées en tout temps sur le site internet de la CFA. Elles vont de la diversité des cultures et des herbages à la pose de piquets en bois pour les plus populaires.

L'année 2019 a été l'occasion de mettre à jour la liste des agriculteurs inscrits dans les projets Glâne-Sarine-Lac et Gruyère-Veveyse grâce à la collaboration de la CFA avec le Service de l'agriculture cantonal (SAGri). Les cotisations d'entrée s'élèvent à Fr. 14.-- par hectare de SAU, payables une seule fois pour la durée du projet. Seules les augmentations de surface de plus de 2 ha sont ensuite taxées au même tarif. Tous les participants doivent remplir un bulletin d'inscription à renvoyer à la CFA. Il est possible de rejoindre un des projets en s'annonçant auprès du SAGri. (LL)

Le futur des projets de réseau et de qualité du paysage avec la future politique agricole PA22+

Le projet de PA22+ de la Confédération prévoit l'intégration des projets de réseaux écologiques et de qualité du paysage au sein des projets de stratégies agricoles régionales proposés. Le canton de Fribourg s'est joint au canton de Vaud pour déposer un projet pilote intercantonal pour le développement de projets de stratégies agricoles régionales. Officiellement, lors de la consultation sur la PA22+, l'agriculture s'est plutôt exprimée contre la mise en place de ces nouveaux projets de stratégies agricoles régionales. Les discussions au sujet de la PA22+ auront probablement lieu au printemps 2020 au Parlement fédéral et seront déterminantes quant à la poursuite des projets ou à leur abandon. Dans l'attente de ces décisions, l'Union des Paysans Fribourgeois collabore au projet pilote et est intégré aux comités directeur et de pilotage du projet intercantonal de la Broye. (FM) •



SERVICES - ASSURANCES

Des conseils en assurances objectifs et professionnels

Afin d'éviter les lacunes d'assurance lourdes de conséquences et des cumuls d'assurance souvent très onéreux, un conseil de professionnel compétent et sérieux est indispensable pour toute exploitation agricole! Nos conseillers ont la sensibilité paysanne nécessaire à appréhender rapidement la situation de l'exploitation et connaissent parfaitement les besoins des familles paysannes. Nos conseils peuvent se référer à des produits d'assurances éprouvés, conçus spécifiquement pour les besoins de l'agriculture. En agriculture, il est important de s'assurer et de bien s'assurer et notre expérience de longue date nous enseigne au quotidien que trop d'exploitations sont peu, mal ou trop assurées. De mauvaises assurances peuvent aussi coûter trop cher. Les familles paysannes doivent pouvoir compter sur un soutien compétent et nous sommes là pour le donner. En moyenne, une exploitation agricole dépense Fr. 33'000.-- pour les primes d'assurances et la prévoyance, c'est pourquoi les conseils en assurances périodiques professionnels et compétents sont si importants. Nous vous évitons les lacunes et les cumuls d'assurance inutiles. L'optimisation des assurances pour son exploitation agricole est une nécessité absolue afin de planifier sereinement tant la partie active de sa carrière que la retraite.

Solutions uniques dans le secteur assurances en Suisse et pour le canton de Fribourg, Agrisano propose ses propres produits, ayant l'avantage d'être conçus pour son public-cible qui est la population paysanne. Des partenariats stratégiques sont conclus en cas de nécessité et dans le but de toujours obtenir les meilleures assurances pour les exploitants agricoles, leurs familles et leurs employés.

Nos conseillers et conseillères s'engagent chaque jour dans l'intérêt des familles paysannes comme seul centre cantonal de compétences axé uniquement sur l'agriculture en matière d'assurances agricoles. (FM) •

AGRO SERVICE

Des services plus ciblés pour l'agriculture

Dans le cadre d'une analyse de l'agriculture fribourgeoise réalisée par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen, sur mandat de la Chambre fribourgeoise d'agriculture, des aspects importants de la gestion d'exploitation agricole fribourgeoise ont été examinés. L'étude a clairement montré que de nouveaux services ciblés sur les besoins actuels sont nécessaires.

Après l'évaluation des résultats, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a décidé d'étendre les services aux exploitations agricoles fribourgeoises.

L'objectif de l'AGRO Service est d'offrir des services et prestations administratives soulageant les agriculteurs fribourgeois, favorisant l'innovation et renforçant durablement la compétitivité de notre agriculture.

Depuis le 1^{er} août 2019, un exemple de projet déjà réalisé est la plateforme en ligne que la Chambre fribourgeoise d'agriculture offre. Il s'agit d'une solution complète destinée à simplifier la gestion administrative du personnel, familial et extra-familial, employé sur les exploitations.

Aujourd'hui, les employeurs agricoles sont confrontés à des exigences réglementaires de plus en plus strictes sur l'ensemble de l'exploitation où l'administration demande beaucoup de temps et d'efforts. Bien des tâches sont régulièrement à l'ordre du jour et imposent de lourdes exigences aux chefs d'exploitation ayant du personnel comme les contrats de travail, les décomptes de salaires mensuels ou encore les certificats de salaires.

Ces derniers peuvent être établis au moyen de la plateforme qui permet d'effectuer plusieurs tâches administratives sur le même portail. Les documents sont ensuite enregistrés en ligne et restent disponibles à tout moment.

Diverses exploitations agricoles se sont inscrites à la plateforme en ligne et l'utilisent déjà. (JE) •



SERVICES - EXPERTISES ET TAXATIONS UPF

Pour le service «Expertises et taxations», l'année 2018 a été synonyme de grands changements.

Tout d'abord, nous avons pris connaissance de nouvelles règles de taxation avec l'introduction au 1^{er} avril 2018 du nouveau guide d'estimation de la valeur de rendement agricole, annexe à l'Ordonnance Fédérale sur le Droit foncier Rural (OFDR) du 4 octobre 1993, version du 31 janvier 2018. Les principaux changements constatés sont les suivants:

- Meilleure prise en compte des entreprises maraîchères et horticoles;
- Augmentation de la valeur des terres;
- Nouvelle définition de l'habitation (un seul appartement est estimé à la valeur de rendement, celui de l'exploitant);
- Autres considérations des autres logements (taxation selon un loyer non-agricole);
- Augmentation générale de la valeur de rendement pour les autres bâtiments.

En parallèle, l'Ordonnance sur les fermages (Oferm) enregistre également des modifications. Le changement des calculs et la référence à la nouvelle valeur de rendement augmentent sensiblement le montant des fermages. Par contre, la nouvelle valeur de rendement n'a aucune incidence sur la valeur licite des entreprises et immeubles agricoles.

En mai 2018, la répartition des tâches entre l'IAG, la DIAF et l'UPF a été consignée dans une convention ad hoc. Les estimations de valeurs de rendement et de charges maximales ainsi que la défense fiscale sont attribuées exclusivement à l'UPF. Par contre, les budgets d'exploitation sont du ressort de l'IAG.

Au niveau du personnel, nous avons malheureusement enregistré la démission de Christophe Goumaz qui a choisi de changer d'orientation professionnelle après 23 ans d'activités à la Chambre fribourgeoise d'agriculture. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction et le remercions sincèrement pour son engagement sans faille ainsi que pour l'entregent et les compétences

qu'il a mis au service des paysans fribourgeois tout au long de ces nombreuses années d'excellente et fructueuse collaboration.

L'année 2019 est aussi marquée par le départ à la retraite d'André Remy, ceci après 29 ans de service. Durant ces années d'activité, il a su conseiller à bon escient d'innombrables familles d'agriculteurs de notre canton. Par son expérience accumulée au fil des années et son flair inégalable pour trouver les solutions les plus optimales possibles, il aura imprégné positivement la défense des intérêts de la paysannerie. Ses expertises comptables, fiscales et financières resteront au service de nos exploitations fribourgeoises puisqu'il restera actif à temps partiel au service de l'UPF et des agriculteurs.

Pour les remplacer, nous enregistrons l'arrivée de Guillaume Kolly qui a rejoint l'équipe en juillet 2019. D'autre part, le nouveau collaborateur, Joël Etter, va consacrer une partie de son temps à nos activités. Nous pourrions également compter sur Rebecca Pillonel, secrétaire de défense professionnelle, pour quelques tâches administratives. Ainsi, la structure du service se met en place, ce qui nous permettra de répondre aux innombrables demandes qui affluent journalièrement.

Année après année, la complexité des dossiers traités par le service expertises et taxations va en augmentant. Si la difficulté accrue des dossiers est liée en partie aux nouveaux investissements réalisés sur les exploitations agricoles, la législation fiscale fédérale est aussi toujours plus pointue et les incidences s'en font également ressentir dans le canton, en raison de l'application des règles fédérales au niveau cantonal. Ces prochains mois, le service va continuer à se développer en terme de compétences humaines et techniques afin de répondre avec dynamisme et professionnalisme aux besoins des familles paysannes de notre canton.

En conclusion, nous tenons à remercier les collaborateurs pour leur engagement et leur amabilité. Notez que ces personnes mettent tout en œuvre pour accomplir les nombreuses tâches et donner satisfaction aux requérants tout au long de l'année. (AR, JP & FM) •

GERANCES

AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

Activité

En 2018, l'AGRO Fiduciaire a procédé à un total de 365 bouclements de comptabilités agricoles. Le nombre des clients perdus parce qu'ils n'avaient pas de succession n'a pas pu être entièrement compensé, de sorte que 6 bouclements en moins ont été effectués par rapport à l'année précédente. Le nombre de déclarations d'impôts est resté stable avec 317 mandats, car la plupart des anciens clients ont encore recours à ce service une fois à la retraite. Après 20 ans d'utilisation, le programme de comptabilité AGRO Twin va maintenant être abandonné et sera remplacé par WinBIZ Agro ou Agroplus.

Formation

La journée annuelle de formation des collaborateurs, qui est dorénavant organisée par l'Association fiduciaire agricole suisse «treuland / fidagri», a connu une bonne fréquentation. Les thèmes actuels, comme les autorisations de séjour des collaborateurs étrangers, les solutions comptables pour les communautés d'exploitation, la prévoyance professionnelle et les impôts, la reconnaissance du statut des paysannes et leur affiliation aux assurances sociales, le coaching ainsi que la base du conseil pratique, constituent des suggestions et des thématiques intéressantes pour le quotidien de l'activité fiduciaire. L'échange d'informations interne a eu lieu en fin d'année. La journée a été consacrée à l'actualité fiscale et la coordination administrative.

Personnel

Après 27 années de bons et loyaux services, notre collaborateur Raymond Pillonel a pris une retraite bien méritée. Son travail et son engagement infatigable ont marqué l'AGRO Fiduciaire durant toutes ces années. Nous lui adressons nos vifs remerciements pour le travail réalisé et lui souhaitons bonheur et santé pour cette nouvelle étape. Les mandats dont il était responsable ont été confiés à un nouveau collaborateur.

Fiscalité agricole

Quelles sont les dispositions à prendre avant une remise d'exploitation pour s'assurer que la charge fiscale sera supportable? Première chose à faire: ne pas réduire la production avant la remise de l'exploitation. Il faut encore au moins 1 UMOS la dernière année. Les bâtiments situés dans la zone du village, qui représentent 1 UMOS, peuvent sans problème être convertis en fortune privée après déduction des amortissements cumulés. On fait ainsi l'économie d'une revalorisation des immeubles. Pour les exploitations situées à proximité des zones habitées, il est important de savoir si des parcelles ou des parties de parcelles se trouvent dans la zone à bâtir. Si c'est le cas, il faut établir si la parcelle constitue une zone mixte (zone à bâtir et zone agricole sans borne de limite). S'il s'agit d'une zone mixte, la parcelle peut être convertie en fortune privée sans conséquences fiscales directes lors de la remise de l'exploitation. Il n'en va pas de même si la parcelle de terrain à bâtir est déjà en vente. Dans ce cas, la parcelle est revalorisée et le bénéfice peut ensuite être imposé au taux des prestations en capital de prévoyance durant la dernière année de l'activité indépendante. La Chambre fribourgeoise d'agriculture procède à des estimations de valeur pour la revalorisation des immeubles. Il vaut la peine de se renseigner suffisamment tôt pour pouvoir aborder sa retraite en toute tranquillité. (BA)

Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

Lors des 4 séances de 2018, le conseil d'administration de la Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg (ci-après «société de cautionnement») a approuvé 16 demandes de cautionnement d'agriculteurs, pour un montant total de 2,561 millions de francs. Dans 11 cas, l'aide initiale octroyée à des jeunes agriculteurs a été garantie au moyen d'un cautionnement, pour un total de 1,93 millions de francs. 3 cautionnements garantissent des crédits de Fr. 366'000.-- pour la construction de nouveaux bâtiments d'exploitation. Enfin, 2 cautionnements ont été souscrits



GERANCES

afin de garantir des crédits pour la rénovation d'habitations, pour un montant de Fr. 265'000.--. Après déduction du remboursement annuel des crédits pour un montant de Fr. 1'232'156.--, du remboursement définitif de 6 cas à hauteur de Fr. 97'500.--, et des nouveaux cautionnements de Fr. 2'561'000.--, la société de cautionnement garantit les crédits de 128 agriculteurs pour un montant total de 12,814 millions de francs, soit une augmentation de Fr. 1'231'344.-- par rapport à l'année précédente.

La 77^e assemblée générale de la société de cautionnement s'est tenue le 15 mai 2019 au restaurant «Zum Roten Kreuz» à Chevrières. Les affaires courantes comprenaient la présentation et l'adoption des statuts révisés. La réduction du nombre des membres du conseil d'administration de 13-15 à 7-9 constituait un point important de la révision. En outre, le comité directeur a été supprimé, car il ne s'était plus réuni depuis 10 ans. De petites corrections sans influence sur l'activité de l'entreprise ont également été apportées. A l'occasion des élections ordinaires, le président Georges Godel a remercié 8 membres de longue date du conseil d'administration démissionnaires pour leur engagement en faveur de l'agriculture. Denise Schafer, de Wünnwil, et Christopher Michel, de Bulle, sont entrés au comité. Georges Godel, d'Ecublens, Benoît Perroud, de Villaz-St-Pierre, Nicolas Cosandey, de Siviriez, Eric Charrière, de Bulle et Emmanuel Chatton, de Breilles, ont été réélus. (BA)

Service d'entraide et de dépannage en agriculture (SECADA)

Les dépanneuses et dépanneurs du SECADA ont effectué 8'417 heures de travail en 107 missions l'année passée. Les aides rurales ont plus que doublé leurs heures d'intervention! Le service rural a reçu 16 demandes, dont seulement 3 % pour surcharge de travail. Elles ont ainsi travaillé 595 heures et la durée moyenne était de 37 heures. Pour les deux services confondus, 75 % des heures dépannées avaient un caractère «urgent» (décès, accident, maladie et maternité). La majorité des

engagements se font sur appel, à un salaire horaire uniforme. L'engagement de personnel compétent reste le plus grand défi.

N'ayant pas pu occuper pleinement un des dépanneurs fixes, les comptes 2018 bouclent avec une perte de Fr. 15'373.--.

Les finances sont un sujet de préoccupation. Le comité directeur doit se pencher activement sur cette question afin de trouver des solutions pour équilibrer les comptes dans le futur et garantir ainsi la pérennité du service.

L'érosion des effectifs des membres se poursuit inexorablement année après année, suite à des cessations d'activités mais aussi la constitution de communautés d'exploitation et le désintérêt de plus en plus marqué des communes qui ne sont plus sensibles au soutien de notre association. Les réservations se font au 026 467 30 22. En l'absence de la gérante, les demandes urgentes peuvent être adressées à notre Hotline au 079 516 08 65 et 079 582 05 57. (MB)

Club des jeunes éleveurs fribourgeois

En 2018, le club des jeunes éleveurs a organisé, en collaboration avec l'équipe de l'Ecole Européenne des Jeunes Eleveurs, la 9^e édition de l'Ecole Suisse des Jeunes Eleveurs dans les locaux de l'Institut agricole de Grangeneuve. Cette formation est proposée en allemand et en français par des professionnels venant du Canada et de l'Union européenne.

L'organisation de la Junior Bulle Expo, événement incontournable de l'élevage, occupe les 13 membres du comité chaque année durant plusieurs mois. Les 6 et 7 décembre 2019 aura lieu la 30^e édition.

Les membres du club ont été invités à participer à l'Expo argovienne à Brunegg et à la sortie annuelle du club pour visiter des élevages jurassiens.

Les passionnés d'élevage âgés de 12 à 35 ans peuvent s'inscrire au club en adressant une lettre de motivation au président, Edouard Raboud, à Grandvillard, ou à la Chambre fribourgeoise d'agriculture qui transmettra la demande d'adhésion au comité. (MB)

GERANCES

Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage

Le millésime 2018 s'inscrit dans la continuité des dernières années avec une excellente qualité malgré une saison d'alpage marquée par une forte sécheresse. Nous tenons à remercier la Chambre fribourgeoise d'agriculture pour l'organisation rapide et sérieuse des transports d'eau. La Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage a commercialisé 100 tonnes de Gruyère d'alpage AOP et 43 tonnes de Vacherin Fribourgeois AOP d'alpage.

Nous tenons à féliciter nos producteurs qui se sont illustrés lors de la remise des distinctions organisée par l'Interprofession du Gruyère le 2 octobre 2019 pour les années 2014 à 2018. Ont obtenu un diplôme: Béat Piller 19,01, Hans König 19,03, Philippe et Michaël Ruffieux, 19,05, Nicolas Remy 19,10, Maurice Bapst 19,16, Christian Bourquenoud 19,22. Ont obtenu des médailles de bronze: Philippe et Samuel Dupasquier avec 19,24, d'argent: Nicolas Brodard avec 19,30 et Jacques Ruffieux avec 19,37.

L'année 2018 était aussi l'année des 20 ans de la Coopérative. Le Fromage d'alpage en fête s'est déroulé dans une ambiance familiale, elle fut belle et retentissante grâce aux nombreux événements organisés dont la mise des fromages qui a attiré de nombreux intéressés. Nous tenons à remercier les nombreux bénévoles et les généreux donateurs sans qui cette fête n'aurait pas eu lieu.

Nous vous donnons rendez-vous cette année pour la 2^e édition du Fromage d'alpage en fête les samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2019 aux caves de la Tzintre à Charmey. (RK)

Terroir Fribourg

Innovation et tradition. A première vue, ces deux termes paraissent contradictoires. Mais en réalité, l'un ne va pas sans l'autre. Le canton de Fribourg en est d'ailleurs un parfait exemple car nous savons allier le respect des traditions et le sens de l'innovation.

L'innovation permet de travailler de manière plus efficiente et offre de nouvelles possibilités de commercialiser les produits. En résumé, l'innovation rend possible, entre autres, la création de nouveaux produits et le renforcement de la capacité concurrentielle sur un marché très disputé. La tradition, quant à elle, est un point d'appui et d'ancrage dans un monde en constante évolution. Faisons vivre nos traditions! L'exemple de La Bénichon démontre bien que la population y est attachée avec comme corollaire la possibilité pour les agriculteurs, artisans, restaurateurs et autres acteurs de mettre en avant nos beaux produits.

Que ce soit dans le commerce de produits alimentaires, en matière de tourisme ou encore dans l'offre de différents services, les valeurs d'authenticité, de qualité et de tradition restent des axes de communication largement utilisés pour séduire les consommateurs et clients potentiels.

Nous devons soigner notre héritage tout en sachant se remettre en question, être capable de se renouveler et d'innover. Chez Terroir Fribourg, il nous tient à cœur d'œuvrer pour la promotion des produits authentiques et de tradition dont notre canton regorge, sans oublier tous les produits alimentaires issus de nos terroirs.

L'innovation a contribué à l'essor du secteur agro-alimentaire fribourgeois et en a fait un des piliers de notre économie.

A notre échelle, avec toute l'équipe de l'association Terroir Fribourg, nous avons cherché à créer de nouvelles mesures de promotion innovantes. Comme exemples, nous pouvons citer la création d'une stratégie de communication digitale, la mise sur pied de la première journée du terroir, une formation sur le thème des emballages, la distribution des biscuits du terroir pour accompagner le café et le concours avec notre ambassadeur Alain Bächler qui s'est rendu au domicile des gagnants pour leur concocter un menu gastronomique, ce qui, à notre connaissance, était une première fribourgeoise. (PAB)



GERANCES

Société fribourgeoise d'économie alpestre

Le comité de la Société fribourgeoise d'économie alpestre (SFEA) a été modifié dans sa composition suite à la démission du président, Philippe Dupasquier, La Tour-de-Trême et de Roch Genoud, Les Monts-de-Corsier. Deux nouveaux membres ont rejoint le comité avec Pierre Brodard, Treyvaux et Maxime Liaudat, Châtel-St-Denis. Ainsi nouvellement constitué, sous la vice-présidence d'Elmar Zbinden, Zumholz, le comité a élu Henri Buchs, Cerniat, comme nouveau président.

Réuni lors de 4 séances, le comité a travaillé assidûment au développement de l'économie alpestre de notre canton. Lors des cours d'hiver organisés à Echarlens et Planfayon, des informations importantes avant le début de la saison d'alpage ont été données aux membres. Pour cette année 2019, les sujets suivants ont été présentés: «Informations du secrétariat de la SFEA: PA22+, INNOREG, INTERREG - Présentation des enjeux pour le maintien des espaces ouverts en zone d'estivage», «Informations de la vulgarisation agricole - Grangeneuve: Calcul du prix journalier d'estivage, Plan d'exploitation pour estivages, Chardon des champs sur les alpages», «Les reptiles des alpages fribourgeois», «Prévention incendie dans les chalets d'alpage», «Brève présentation des activités 2019 de la SFEA et divers». Les sujets de l'organisation de la course de la société, l'attribution des subsides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'allocation des montants du Fonds Goetschmann pour familles d'agriculteurs de montagne méritantes ont fait partie des activités entreprises par le comité. Les inspections d'alpages ont eu lieu dans la zone IV dite «Le Moléson», sur les Communes de Bulle, Gruyère, Le Pâquier et Semsales.

Les projets INNOREG et INTERREG sont en plein développement et les premiers résultats obtenus sont très intéressants. A l'exemple de l'approvisionnement en eau, un sujet brûlant d'actualité est étudié. Les enjeux de l'alimentation en eau des alpages deviennent de plus en plus cruciaux afin de permettre une occupation des alpages durables et à long terme. (FM)

Association fribourgeoise des fermiers

L'effectif des membres de l'association se situe à près d'une centaine, ce qui représente une section cantonale fort dynamique.

La hausse du fermage licite due au nouveau Guide d'estimation de la valeur de rendement n'a pas provoqué de demandes massives de calcul du fermage. Quelques paroisses ont sollicité un conseil suite au courrier adressé par l'évêché, sans que cela entraîne de fortes augmentations par rapport au tarif déjà appliqué.

Suite au départ de son gérant, l'Association suisse des fermiers cherche une solution en collaboration avec l'Union Suisse des Paysans (USP) pour la gérance ainsi que le financement au travers des Chambres d'agriculture, ceci d'autant plus que le nombre de fermiers d'entreprise agricole diminue tandis que le nombre de propriétaires prenant des terres en fermage augmente régulièrement. Ainsi la défense des fermiers devient une tâche de la défense professionnelle dite «standard» et les services proposés aux fermiers pourraient être améliorés en recourant aux conseils d'un juriste. (JP)

Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

Sous la présidence de José Baechler, Vallon, les betteraviers fribourgeois se sont rassemblés pour leur assemblée annuelle le 25 janvier 2019 à Ried bei Kerzers. Les chiffres de la campagne 2018 étaient satisfaisants pour une partie seulement des producteurs. Le quota de sucre n'a pas pu être atteint. De nombreuses menaces planent sur la production sucrière avec la pression constante sur les prix, les récoltes moyennes ou encore le nombre d'exploitants à la baisse. La Confédération allouera des aides nécessaires depuis début 2019 jusqu'à fin 2021.

Après de très nombreuses et fructueuses années au service des betteraviers fribourgeois, l'Association remercie très chaleureusement Christophe Goumaz pour le travail effectué, il a remis son mandat de secrétaire cette année. (FM) •

COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

Les membres de la Commission d'apiculture se sont réunis les 22 février et 15 novembre 2018 afin d'échanger sur la situation du secteur et sur les changements dans la gestion des ruches et ruchers.

Selon le rapport d'Yves Jaquet, inspecteur cantonal des ruchers, l'année 2018 a été très difficile pour l'apiculture fribourgeoise. Le rendement en miel du printemps et de l'été était plutôt faible dans certaines régions. En outre, 23 ruchers ont été infectés par la loque américaine, maladie hautement contagieuse, et ont donc dû être fermés. De nombreux apiculteurs ont également dû lutter contre la loque européenne. La pression parasitaire du varroa était aussi forte, entre autres parce que certains apiculteurs ont utilisé des produits ayant un effet insuffisant comme le Thymovar. Les produits les plus efficaces restent l'acide formique et l'acide oxalique. Ceux-ci n'entraînent pas de résistances ou de résidus dans la cire et le miel. Normalement, après le dernier traitement en octobre, à partir de novembre, on est tranquille avec ce ravageur.

Le canton de Fribourg met désormais moins de fonds à disposition de l'éradication du feu bactérien, comme c'est déjà le cas depuis longtemps dans les cantons voisins. On procède seulement à une protection accrue des pépinières et à des mesures visant à empêcher la propagation.

Pour sensibiliser les agriculteurs aux abeilles, qui sont les pollinisateurs de cultures importantes, un cours facultatif d'apiculture sera proposé dans le cadre de la formation initiale d'agriculteur. (BA)

Commission fiscale

Le 30 octobre 2018, la Commission fiscale a préparé sa séance avec les autorités fiscales cantonales et précisé les thèmes à discuter. Le 26 novembre 2018, l'échange annuel d'informations avec les responsables du service de révision s'est déroulé dans les locaux de la Chambre fribourgeoise d'agriculture. La conversion des bâtiments de pro-

duction en fortune privée lors de la remise de l'exploitation a en outre été discutée. De même que les éventuelles conséquences fiscales si les bâtiments se trouvent dans la zone du village ou si certaines parcelles se trouvent dans la zone à bâtir. Une parcelle faisant déjà partie de la zone à bâtir n'est pas traitée de la même manière si elle est d'un seul tenant avec les terres agricoles. Les exploitations qui atteignent une certaine taille au moment de la conversion ont un avantage fiscal. L'exploitant ne devrait donc pas, pour se simplifier la vie, réduire sa production au cours des années précédant la remise de l'exploitation, mais plutôt la maintenir. La séance offre aussi la possibilité d'entretenir les bons contacts et de réfléchir ensemble. Une relation de confiance, indispensable au travail quotidien, est ainsi établie. (BA)

Commission de formation professionnelle et Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Avec la révision obligatoire de la formation professionnelle initiale, un travail important a débuté pour la Commission professionnelle de l'UPF. En effet, selon l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle, l'actualité des objectifs et des exigences de la formation professionnelle initiale doit être examinée au moins tous les 5 ans. Suite à la révision partielle mise en œuvre en 2017, les travaux afin de définir les éléments à prendre en compte pour la prochaine révision quinquennale ont débuté. Un questionnaire permettant aux interlocuteurs principaux de la formation agricole initiale dans le canton ainsi qu'aux exploitants agricoles fribourgeois de s'exprimer sur le sujet constitue la base de la prise de position de l'UPF qui sera rendue après approbation du comité cantonal à fin janvier 2019. Ce processus rendra possible de disposer des réponses avec une large assise dans chacune des branches.

En 2019, les cours interentreprises ont poursuivi leur développement positif et forment une excellente base d'enseignement appliqué, pratique et répondant parfaitement aux exigences du plan de formation. (FM) •



COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

Andrey Beat, CFA, secrétaire

Chassot André, CCA

Cottet Charles, 3^e arrondissement forestier, Bulle

Jacquat Anne-Claude, Corserey, présidente

Monney Raphaël, Fiaugères

Ruggli Dominique, CCA

Jaquet Yves, inspecteur cant. des ruchers, SAAV

Commission fiscale

Andrey Beat, CFA

Glauser Fritz, UPF

Castella Benoît, EEC

Losey Michel, Sévaz

Maillard Cédric, EEC, secrétaire

Ménétrety Frédéric, CFA

Remy André, CFA, président

Sturny Héribert, EEC

Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist

Carrard Serge, Châtillon

Favre Edgar, Le Crêt

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond, vice-président

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Pochon Olivier, Châtillon

Rouiller Philippe, Romont

Schafer Thomas, Überstorf

Schöpfer Lukas, St. Antoni

Zahnd Roland, Wünnewil, président

Guisolan Laurent, invité CFTN

Horner Alexandre, invité CFTN

Ruggli Dominique, invité CCA

Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Rouiller Philippe, Romont, président

Schafer Thomas, Überstorf

Guisolan Laurent, CFTN, coordinateur invité

CCA: Centre de conseils agricoles

CFA: Chambre fribourgeoise d'agriculture

CFTN: Centre de formation des métiers de la terre et de la nature

EEC: Economie d'entreprise & comptabilité

SAAV: Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Etat des membres à fin octobre 2019

MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF EHRENMITGLIEDER DES FBV

Corminboeuf Pascal, Domdidier

Fasel Josef, Alterswil

Maillard Francis, Marly

DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP DELEGIERTE DES FBV AN DER VERSAMMLUNG DES SBV

Bise Sébastien, Cheyres

Braillard Frédéric, Besencens

Brönnimann Charles, Onnens

Brügger Adrian, Düringen

Buchs Henri, Cerniat

Chassot Murielle, La Tour-de-Trême

Cotting Alexandre, Ependes

Duc Blaise, Forel

Fragnière Elie, Gumefens

Gapany Olivier, Echarlens

Magnin Régis, Ursy

Maudonnet Vincent, Bossonnens

Ménétreay Frédéric, Estavayer-le-Lac

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

Pache Philippe, Lussy

Perler Hans, Guschelmuth

Piller Judith, Oberschrot

Schafer Denise, Wünnewil

Schwab Friedrich, Kerzers

Spahr Daniel, St-Aubin

Zbinden Marc, Zumholz

1 siège vacant - nomination au comité cantonal UPF 2020

1 vakanter Sitz - Nominierung im Kantonalvorstand FBV 2020



COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF KANTONALVORSTAND UND DIREKTIONSAUSSCHUSS DES FBV

Bapst Jean-Bernard, Cormagens

Bapst Philippe, Ependes

Bertschi Jean, Orsonnens

Brügger Adrian, Düdingen

Buchs Henri, Cerniat

* Chassot Murielle, La Tour-de-Trême

Cotting René, Châtonnaye

Duc Blaise, Forel

Egger Angela, Guschelmuth

* Gapany Olivier, Echarlens

* Glauser Fritz, Châtonnaye, président

Jaquet Frédéric, Le Châtelard

Jungo Alain, Tentlingen

* Maudonnet Vincent, Bossonnens

Moser Michael, Kerzers

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

* Perler Hans, Guschelmuth, vice-président

Riedo Norbert, Tafers

* Schafer Denise, Wünnewil

Schneuwly Georges, Bösingen

Schnyder Thomas, Bösingen

Schöpfer Lukas, St. Antoni

* Spahr Daniel, St-Aubin

* Yerly Gabriel, Berlens

Invités avec voix consultative:

Gäste mit beratender Stimme:

Andrey Beat, CFA/FLK

Castella Didier, DIAF/ILFD

Krayenbuhl Pascal, SAgri/LwA

* Ménétrey Frédéric, CFA/FLK

Toffel Pascal, Grangeneuve

Chassot Baptiste, Riaz

Zahnd Roland, Wünnewil

* **Membres du comité directeur**

* **Mitglieder des Direktionsausschusses**

CFA/FLK:

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Freiburgische Landwirtschaftskammer

DIAF/ILFD:

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Direktion der Institutionen u. der Land- u. Forstwirtschaft

SAgri/LwA:

Service de l'agriculture
Amt für Landwirtschaft

Etat des membres nommés à fin octobre 2019
Stand der gewählten Mitglieder Ende Oktober 2019